8571 - La secte Ahbach

question

Que pense l'Islam de la secte dite Ahbach ? Quelle doit être notre attitude à leur égard ? Quelles sont leurs erreurs en matière de dogme ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

seul. Bénédiction et salut soient sur le sceau des prophètes, sur sa famille et sur ses compagnons. Cela dit, la Commission Permanente pour les Recherches Scientifiques et la Consultance a reçu des questions et demandes d'éclaircissement à propos de la secte Ahbach du Liban et de son chef le nommé Abd Allah al-Habachi. La secte possède des associations actives dans certains pays d'Europe, d'Amérique et en Australie...

La Commission a examiné les livres et d'autres publications de la secte qui expliquent ses croyances, sa pensée et son appel... Après leur examen approfondi, la Commission explique aux Musulmans ce qui suit :

Premièrement, il a été rapporté de façon sûre dans les Deux Sahih un hadith d'Ibn Massoud selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : la meilleure génération est la mienne puis ceux qui les suivront puis ceux qui les suivront . D'autres versions existent. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit encore : « Je vous recommande la crainte d'Allah, l'écoute et l'obéissance, même si vous aviez un esclave pour chef. Car celui d'entre vous qui vivra (longtemps) verra des divergences. Attachez-vous à ma Sunna et à celle des califes bien guidés ; mordez-y avec vos canines (= tenez-y fortement) et méfiez-vous des pratiques innovées. En effet, toute innovation est une aberration. (rapporté par Ahmad, Abou Dawoud et at-Tirmidhi et déclaré par ce dernier beau et authentique).

Les meilleures générations que voilà possédaient des qualités qui les ont distingué et leur ont permis de surpasser les autres. Parmi ces qualités et caractéristiques citons celles-ci :

- appliquer le Coran et la Sunna à toutes les affaires ;

- les préférer à la parole de qui que ce soit ;

- avoir une bonne compréhension de toutes les affaires ;

- comprendre les textes des Deux Révélations à la lumière des règles de la religion et de la langue arabe ;

- accepter toute la Charia y compris ses aspects généreux et ses composantes partielles ;

- interpréter les textes ambiguës à la lumière des textes clairs ;

C'est pourquoi ils ont maintenu la Charia et l'ont appliquée et s'y sont accrochés et n'y ont rien ajouté et n'en ont rien omis.. Comment auraient-ils pu ajouter des éléments à la religion ou en enlever des parties tout en étant accrochés au texte infaillible ?

Deuxièmement, il est venu après eux (les premières générations) des gens au sein desquels innovations (blâmables) et pratiques (religieuses) inventées se sont proliférées ; des gens dont chacun n'apprécie que sa propre opinion. Il en a résulté l'abandon des textes religieux et leur interprétation de manière à les adapter aux passions et tendances. Ceci a aboutit à une opposition au Messager fidèle, un engagement dans un chemin autre que celui des croyants. Or Allah, le Transcendant a dit : Et quiconque fait scission d' avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s' est détourné, et le brûlerons dans l' Enfer. Et quelle mauvaise destination! (Coran, 4 :115).

Une des manifestations de la grâce divine réservée à la Umma est qu'Il lui affecte à chaque époque des érudits confirmés qui combattent toute innovation qui déforme la beauté de la religion, altère sa limpidité, brouille la Sunna ou l'écrase. C'est une réalisation de la promesse qu'Allah a faite concernant la préservation de Sa religion et de Sa loi. C'est qu'Il a dit en ces

termes : .En vérité c' est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c' est Nous qui en sommes gardien.. (Coran,15 :9) C'est aussi ce que dit le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)dans un hadith sûr rapporté dans les recueils authentiques, dans les Sunan, dans les Mousnad et ailleurs : Une partie de ma communauté ne cessera de se conformer à l'ordre d'Allah, le Puissant et Majestueux ; celui qui s'abstiendra de les soutenir ou s'opposera à eux ne leur nuira pas et ils resteront attachés à l'ordre d'Allah et triompheront des autres . Le hadith est rapporté selon d'autres versions.

Troisièmement, au cours du dernier quart du 14e siècle de l'Hégire, une secte fit son apparition sous la direction d'Abd Allah al-Habachi. Cet immigré éthiopien s'installa en Syrie pour y propager sa secte égarée. Après des pérégrinations dans la région, il se fixa au Liban où il se mit à prêcher pour sa secte, multiplia le nombre de ses adeptes et diffusa sa pensée. Celle-ci est un mélange composé des croyances des Djahmites, de celles des Mutazilites, de celles des adorateurs des tombes et de celles des Soufis. Il les défendait avec un esprit partisan, engageait des débats à cet effet et faisait imprimer des livres et des journaux dans ce but.

Celui qui examine les écrits et publications de la secte comprend clairement qu'elle s'écarte de la communauté musulmane fidèle à la Sunna. Parmi leurs fausses croyances, nous citons à titre d'exemple :

1/ Leur approche de la question de la foi reprend la conception détestable des Mourdjia (gens qui séparaient la foi de la pratique).

Il est bien connu que le credo musulman qui a animé les Compagnons et leurs successeurs immédiats et ceux qui les ont suivis jusqu'à nos jours veut que la foi consiste en une profession verbale, une adhésion du cœur (intime) et une pratique menée par les organes... L'adhésion intime doit se traduire par la soumission et l'acceptation de la loi purifiée. Sans cela, la prétendue foi n'est pas authentique.

Il existe de nombreuses citations reçues des ancêtres pieux pour confirmer cette conception de la foi. En font partie ces propos de l'imam chafii (puisse Allah le Très Haut lui accorder Sa

miséricorde) : Un consensus s'était dégagé au sein des Compagnons, de leurs successeurs, de ceux qui les ont suivis et de ceux que nous avons rencontrés ; ce consensus leur faisait dire que la foi consistait en une parole et une intention et des actions et qu'aucune des trois composantes ne pouvait tenir lieu des autres .

2/ Ils autorisent qu'on implore le secours, la protection et l'assistance des morts et qu'on les invoque en dehors d'Allah le Très Haut. Ce qui constitue un associationnisme (chirk) majeur selon le texte du Coran, la Sunna et le consensus des musulmans. Ce chirk est le fondement de la religion des polythéistes anciens, les infidèles quraychites et d'autres. Allah, le Transcendant a dit à leur propos : Ils adorent au lieu d' Allah ce qui ne peut ni leur nuire ni leur profiter et disent: "Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d' Allah (Coran, 10 : 18) et : Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif.- C' est à Allah qu' appartient la religion pure. Tandis que ceux qui prennent des protecteurs en dehors de Lui (disent): "Nous ne les adorons que pour qu' ils nous rapprochent davantage d' Allah". En vérité, Allah jugera parmi eux sur ce en quoi ils divergent. Allah ne guide pas celui qui est menteur et grand ingrat. (Coran, 39 :2-3) et : Dis: "Qui vous délivre des ténèbres de la terre et de la mer?" Vous l' invoquez humblement et en secret: "S' Il nous délivre de ceci, nous serons du nombre des reconnaissants.- Dis: "C' est Allah qui vous en délivre ainsi que de toute angoisse. Pourtant, vous Lui donnez des associés". (Coran, 6 :63-64) et : Les mosquées sont consacrées à Allah: n' invoquez donc personne avec Allah. (Coran, 72 :18) et : Tel est Allah, votre Seigneur: à Lui appartient la royauté, tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d' un noyau de datte.- Si vous les invoquez, ils n' entendent pas votre invocation; et même s' ils entendaient, ils ne sauraient vous répondre. Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé. (Coran, 35 :13-14). Et le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : l'invocation c'est l'adoration (cité par les auteurs de Sunan sur la base d'une chaîne authentique de rapporteurs).

De nombreux versets et hadith abondent dans ce sens et indiquent que les polythéistes anciens savaient qu'Allah était le Créateur, le Pourvoyeur de subsistance, l'Utile et le Nuisant. Mais ils adoraient leurs divinités pour obtenir leur intercession auprès d'Allah et se rapprocher à Lui

davantage grâce à elles. Pourtant Allah les a déclarés mécréants et polythéistes et a donné à Son Messager l'ordre de les combattre jusqu'à ce que le culte fût rendu à Allah seul. C'est ce que le Transcendant dit ainsi : Et combattez- les jusqu'à ce qu' il ne subsiste plus d' association, et que la religion soit entièrement à Allah. (Coran, 8 : 39).

Des ulémas ont écrit beaucoup de livres et y ont expliqué la réalité de l'Islam qu'Allah avait chargé Ses messagers de transmettre et pour laquelle Il a révélé Ses livres. Ces ulémas ont expliqué la religion des païens, leurs croyances et leurs actions contraires à la loi d'Allah. Parmi les meilleurs écrits figurent ceux, très nombreux, de Cheikh al-islam Ibn Taymiyya (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) notamment son livre très succinct intitulé : qa'ida djalila fi at-lawassul wa al-wassila (une importante règle (pour connaître) (l'intercession et l'intercédant).

3/ Selon eux, le Coran n'est pas réellement la parole d'Allah. Il est connu grâce au texte du Coran, à la Sunna et au consensus des musulmans qu'Allah parle quand Il le veut et de la manière qui convienne à Sa majesté et à Sa transcendance et que le Saint Coran (ses lettres et son sens) est la vraie parole d'Allah. En effet, Allah le Très Haut a dit : Et si l' un des associateurs te demande asile, accorde- le lui, afin qu' il entende la parole d' Allah.. (Coran, 9 : 6) et dit : Allah a parlé à Moïse de vive voix - (Coran, 4 :164) et dit : - Et la parole de ton Seigneur s' est accomplie en toute vérité et équité. (Coran, 6 :115) et dit : Eh bien, espérez- vous (Musulmans) que des pareils gens (les Juifs) vous partageront la foi? alors qu' un groupe d' entre eux; après avoir entendu et compris la parole d' Allah, la falsifièrent sciemment. (Coran, 2 :75) et dit : Ils voudraient changer la parole d' Allah. Dis: "Jamais vous ne nous suivrez: ainsi Allah a déjà annoncé". (Coran, 48 :15). Les nombreux versets allant dans ce sens sont bien connus..

De concordantes citations reçues des ancêtres pieux corroborent cette conception de la foi qui s'exprime dans les textes du Coran et de la Sunna. Louange et reconnaissance appartiennent à Allah.

4/ Ils pensent qu'il faut trouver une interprétation allégorique aux textes du Coran et de la Sunna traitant des attributs d'Allah, le Puissant et Majestueux. Ce qui viole le consensus adopté par les Musulmans depuis l'époque des Compagnons et leurs successeurs immédiats jusqu'à nos jours. En

effet, ceux-ci croyaient qu'il fallait accepter le sens (apparent) de ces textes relatifs aux noms et attributs divins, sans les modifier, sans les vider de leur sens, sans en préciser la modalité ni les comparer (à ceux des humains). En outre, ils croyaient que rien n'était comme Allah, l'Audient, le Clairvoyant. Ils ne niaient pas les attributs qu'Allah S'est donné et ne détournaient pas les mots de leur sens et ne donnaient pas un sens blasphématoire à Ses noms et signes et ne prétendaient pas en connaître les modalités et ne les comparaient pas à ceux de Ses créatures car Allah n'a ni homonyme ni égal ni pareil.

L'imam chafii (Puisse Allah le Très Haut lui accorder Sa miséricorde) a dit : Je crois en Allah et à tout ce qui vient d'Allah selon le sens voulu par Allah. Je crois au Messager d'Allah et à ce qui vient de lui selon le sens voulu par lui .

L'imam Ahmad (Puisse Allah le Très Haut lui accorder sa miséricorde) a dit : « Nous y croyons et y adhérons et ne rejetons pas (le message) du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et ne décrivons pas Allah autrement qu'Il S'est décrit Lui-même.

5/ L'une de leurs fausses croyances consiste à nier la transcendance d'Allah par rapport à Sa créature.

Le dogme musulman fondé sur des versets décisifs, sur des hadith prophétiques sur la saine nature et sur la raison stipule qu'Allah, le Majestueux est au-dessus de Sa créature, installé sur Son trône où rien des affaires de Ses serviteurs ne lui échappe. Allah le Très Haut a dit : Et puis Il s'est installé sur le trône (à sept endroits de Son livre. Et Il a dit : vers Lui monte la bonne parole, et Il élève haut la bonne action. (Coran, 35 :10) et a dit : Et Il est le Très Haut, le Très Grand. (Coran, 2 : 255) et a dit : Glorifie le nom de ton Seigneur, le Très Haut, (Coran, 87 :1) et a dit : Et c' est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux, et sur la terre; ainsi que les Anges qui ne s' enflent pas d' orgueil. (Coran, 16 :49) et d'autres saints versets.

Beaucoup de hadith authentiques ont été rapportés d'après le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Il en est le récit de l'ascension, objet de versions concordantes, pendant laquelle le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) traversa ciel après ciel puis arriva auprès de son

Maître Très Haut. Celui-ci le rapprocha ou l'appela et lui prescrit cinquante prières et il effectua des va et vient entre son Maître Très Haut et Moïse (PSL) ; il redescendait de chez son Maître pour retrouver Moïse et celui-ci l'interrogeait sur ce qui lui avait été prescrit. Quand le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) l'informait, il lui disait de retourner à son Maître pour solliciter un allégement et il le faisait…

Parmi les hadith figure celui cité dans les Deux Sahih d'après Abou Hourayra (P.A.a) selon lequel le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Après avoir créé la créature, Allah a écrit dans un registre conservé chez lui : certes Ma miséricorde précède Ma colère . Il est encore rapporté dans les Deux Sahih d'après Abou Said al-Khoudri (P.A.a) que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui)a dit : Ne me faites vous pas confiance bien que je sois le confident de Celui qui est au ciel ?

Selon le Sahih d'Ibn Khouzayma et les Sunan d'Abou Dawoud, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : le Trône est au-dessus de l'eau et Allah est au-dessus du Trône et Il connait votre état .

On trouve dans le Sahih de Mouslim l'histoire de l'esclave à laquelle le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Où est Allah ? - Elle répondit : Il est au ciel - Qui suis-je ? - Tu es le Messager d'Allah - Libère-la car elle est croyante Conclut le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).

C'est ce dogme pur qui a animé les Musulmans depuis les Compagnons et leurs successeurs immédiats jusqu'à nos jours. Allah soit loué. Compte tenu de l'importance de cette question et la grande quantité des arguments qui s'y rapportent et qui dépassent mille arguments, certains ulémas lui ont consacré des ouvrages. C'est le cas d'al-hafiz Abou Abd Allah adh-Dhahabi dans son : al-Ulouwwou li al-Aliy al-Ghaffar et al-Hafiz ibn al-Qayyim dans son : Idjtima al-Djouyouch al-islamiyya.

6/ Ils tiennent à l'égard de certains compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) des propos désobligeants.

C’est ainsi qu’ils traitent Muawwia (P.A.a) de dévoyé. Ils ressemblent en cela aux Rafidites (Puisse Allah les rendre laids).

Les musulmans doivent s’abstenir d’évoquer les différends qui opposèrent les Compagnons (P.A.a) ; ils doivent préserver leur langue de leur invocation et considérer que tous les Compagnons étaient vertueux et avaient le privilège d’avoir accompagné le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). Or il a été rapporté de façon sûre que celui-ci a dit : N’insultez pas mes compagnons car même si l’un de vous dépensait l’équivalent du mont Ouhoud en or, il ne serait pas proche d’égaler l’un d’eux (en mérite) (rapporté par al-Boukhari et par Mouslim). Allah le Très Haut et Majestueux a dit : Et (il appartient également) à ceux qui sont venus après eux en disant: "Seigneur, pardonne- nous, ainsi qu' à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux". (Coran, 59 :10).

Les membres de la communauté des Sunnites ont toujours nourri à travers les siècles une croyance saine à l’endroit des Compagnons du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).

L’imam Abou Djaafar at-Tahawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit à propos de la croyance adoptée par l’ensemble de la communauté des Sunnites : « Nos aimons tous les Compagnons du Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) au même degré et nous ne désavouons aucun d’entre eux et nous détestons ceux qui les haïssent et disent d’eux autre chose que du bien et nous ne disons d’eux que du bien. Nourrir leur amour est un acte de foi et de bienfaisance. Les haïr relève de l’hypocrisie, de la mécréance et de la tyrannie.

Quatrièmement, on reproche à cette secte l’extravagance qui caractérise leurs avis (religieux) et leur opposition flagrante avec les textes religieux du Coran et de la Sunna. Voici des exemples :

- les membres de la secte autorisent la pratique des jeux de hasard avec les infidèles afin de s’emparer de leurs biens ;

- ils autorisent le vol de leurs cultures et de leurs animaux à moins que le vol ne conduise à des troubles ;

- ils autorisent la pratique de l'usure dans les rapports avec les infidèles, et l'usage des billets de loterie en cas de nécessité ;

- une autre violation flagrante de la loi consiste à permettre qu'on regarde une femme étrangère (au regardant) à travers un miroir ou à l'écran, même si le regardant désirait la personne regardée !

- ils soutiennent qu'il n'est pas interdit de fixer son regard durablement sur une femme étrangère (au regardant) et que le fait qu'un homme regarde le corps d'une femme n'est pas interdit et que la sortie de chez elle d'une femme bien parfumée et animée par le désir d'impressionner les hommes n'est pas interdite, et qu'il est permis à des personnes des deux sexes de se mêler les uns des autres, entre autres avis extravagants et stupides parce que contraires à la Charia et visant à rendre licites des péchés majeurs… Nous demandons à Allah de nous mettre à l'abri de ce qui provoque Son mécontentement et Son châtiment.

Cinquièmement, ils ont recours à des méthodes indécentes pour détourner les gens des ulémas confirmés de la Umma et les amener à lire leurs propres livres et à admettre leurs citations. Ces méthodes consistent à insulter lesdits ulémas, à les abaisser voire les déclarer mécréants. A la tête des ulémas ainsi traités par eux figure l'imam, le réformateur, cheikkh al-islam Aboul Abbas, Ahmad ibn Abd al-Halim ibn Abd Salam ibn Taymiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Le nommé Abd Allah al-Habachi est même allé jusqu'à consacré un livre à cet imam réformateur pour le traiter d'égaré et lui attribuer des propos qu'il n'a pas dits. Il s'est livré au mensonge et Allah s'occupera de lui car c'est auprès d'Allah que les adversaires finiront par se retrouver.

C'est de la même manière qu'ils dénigrent l'imam, le réformateur, cheikh Muhammad ibn Abd al-Wahhab (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et son appel à la réforme (religieuse) lancé à partir du centre de la péninsule arabique. Ce Cheikh appela les gens à professer l'unicité absolue d'Allah et à abandonner tout associationnisme à Son égard, à traduire leur vénération des textes du Coran et de la Sunna par leur application, à faire revivre les pratiques fondées sur la Sunna, à faire disparaître les innovations… C'est pourquoi Allah ressuscita grâce à lui les pratiques religieuses tombées en désuétude et fit disparaître des innovations (religieuses) et des pratiques

inventées (dans la religion).. Et son appel se propagea par la grâce d'Allah et Sa bienveillance dans toutes les contrées du monde musulman et Allah a guidé beaucoup de gens grâce à cet appel..

Les membres de cette secte n'ont rien d'autre à faire que de cibler cet appel sublime et ses tenants. Ils ont inventé des mensonges et fait circuler de fausses objections et nié son objet constitué d'une invite claire à l'application du Livre et de la Sunna. Ils ont fait tout cela pour détourner les gens de la vérité et les dévier de la voie droite.- à Allah ne plaise.

Il est indubitable que la haine que cette secte voue à cette élite bénie des ulémas de la Umma révéle ce que le cœur de ses membres renferme en fait de haine et de jalousie envers tout homme qui reste attaché aux croyances et aux pratiques perpétuées par les meilleures générations (musulmanes).. Ces sectaires sont bien éloignées de la réalité de l'Islam, de son essence…

Sixièmement, compte tenu de ce qui est mentionné ci-dessus et d'éléments non mentionnés, la Commission déclare ce qui suit :

1/ La communauté Ahbach est une secte égarée étrangère à la communauté musulmane des fidèles à la Sunna et qu'elle (la secte) doit retourner à la vérité qui animait les Compagnons et leurs successeurs immédiats pour l'appliquer dans tous les domaines de la religion, notamment en matière d'action et de croyance. Car c'est mieux pour eux et plus durable.

2/ Il n'est pas permis d'adopter les avis de cette communauté parce que ses membres se permettent de pratiquer la religion sur la base d'opinions extravagantes voire contraire aux textes du Coran et de la Sunna et parce qu'ils adoptent de fausses opinions très écartées de textes religieux. Ce qui exclut la possibilité de faire confiance à leurs avis (religieux) et de compter sur eux.

3/ On ne peut pas compter sur ce qu'ils disent à propos des hadith prophétiques ; que cela concerne leurs chaînes de transmission ou leur sens.

4/ Les musulmans doivent bien se méfier de cette secte égarée afin de ne pas tomber dans ses filets, quels que soient les noms et slogans employés par elle. Ils doivent donner des conseils à ses adeptes trompés et leur expliquer la fausseté de leurs idées et croyances.

Ayant pris cette résolution bien expliquée, la Commission demande à Allah le Transcendant, à l'aide de Ses plus beaux noms et de Ses plus sublimes attributs, d'éviter aux Musulmans les troubles apparentes et latentes, de guider les musulmans égarés, d'améliorer leurs conditions de vie, de retourner les stratagèmes des ruseurs contre eux-mêmes et d'épargner leurs maux aux Musulmans. Car Il est omnipotent de digne d'exaucer (les prières).